



GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE DE LA DORDOGNE

Président : Monsieur Yannick DUCOURT
Le coteau de la Terrasse
24260 LE BUGUE
Mobile : 06 42 80 51 24
Email : yannick.ducourt@orange.fr

Périgueux, le 16 mai 2018

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation, Stéphane TRAVERT

Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

et

Monsieur le Ministre de la Transition écologique
et solidaire, Nicolas HULOT

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet: - Catastrophe écologique et mortalités de ruches, demande d'aide urgente.

Copie adressée aux syndicats nationaux et départementaux de l'apiculture : FNOSAD, OSANA et les adhérents du GDSA24.

Messieurs les Ministres de l'Agriculture et de la Transition Ecologique et Solidaire,

Nous attirons votre attention sur un événement sans précédent survenu en Dordogne avec un syndrome d'effondrement des colonies qui affecte très gravement les ruchers du Département.

Cette catastrophe met en péril non seulement les abeilles mais aussi de nombreux apiculteurs professionnels, dont certains sont au bord de la faillite.

Les préjudices financiers sont considérables. Concernant les préjudices moraux, nous pouvons témoigner de l'énorme abattement, du total désarroi et de la colère qui monte au pays de Jacquou.

« Nos ruchers sont devenus de véritables cimetières, on n'entend plus rien dans les arbres en fleurs »

L'ENQUÊTE

Nous portons à votre connaissance l'importance des mortalités d'abeilles sur le département de la Dordogne, pour ce printemps 2018 : **3080 ruches mortes déclarées** auprès de notre association. Ce nombre est impressionnant. Jamais la Dordogne n'avait connu une telle hécatombe.

A ce jour, nous pouvons dégager toute éventualité de pathologie ayant affecté les abeilles. Les hypothèses liées au varroa ne tiennent pas. Les apiculteurs traitent majoritairement (89,73% des déclarants) les ruches contre cet acarien et ce, avec des produits homologués en respectant les prescriptions du vétérinaire du Plan Sanitaire d'Elevage (PSE).

TRAVAIL AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

Nous avons alerté les services de l'Etat par la DDCSPP de Dordogne dès le début Janvier 2018. Nous avons effectué des prélèvements sur plusieurs exploitations et ruchers pour analyse. Quatre mois après, nous sommes toujours en attente des résultats.

Où en est le programme de surveillance européen EPILOBEE ? Ce protocole d'analyse cible uniquement les pathologies infectieuses et parasitaires. En premier lieu ce choix a été politique et non scientifique. Il devient plus qu'urgent d'y intégrer la détection des pesticides.

UNE CATASTROPHE ECOLOGIQUE, UN ECOSYSTEME DETRUIT

Nous portons également à votre connaissance la forte diminution, voire l'effondrement des populations des autres pollinisateurs. Bourdons, osmies, andrènes, papillons et autres se font remarquer par leur absence et la campagne est devenue silencieuse en Périgord.

Ainsi, nous constatons que le département de la Dordogne a subi là aussi une catastrophe écologique sans précédent.

LES RAISONS, LES ORIGINES

Une seule hypothèse se dessine alors: **Les PESTICIDES néonicotinoïdes et toute la chimie agricole.**

En effet :

- ! Les agriculteurs sont nos voisins, amis et parfois membres de notre famille. Et des apiculteurs sont également agriculteurs. Ils nous témoignent du déploiement depuis deux ans d'une politique commerciale agressive en faveur des graines enrobées aux « néonics », de l'enrobage des semences de ferme par des entreprises. Et puis dans le milieu « on entend parler que de gauchos ».
- ! Des rencontres avec des dirigeants de coopérative ou des employés ont permis de pointer le développement quasi général des « néonics ». « Tout le monde fait des réserves avant l'interdiction en septembre ». Les ventes explosent. Le thiaclopride est à la mode. Certains s'enrichissent sur les pertes des uns et la santé des autres.
- ! Le phénomène s'étend à plusieurs départements et régions : Bretagne, Charente, Charente Maritime, l'Aisne, le Doubs, la Haute Vienne... Nous entretenons des contacts avec nos collègues apiculteurs hors département et comparons nos données et observations qui sont strictement identiques.

CRISE DE CONFIANCE

Les semences enrobées de pesticides « tueurs d'abeilles » sont déjà dans les sols et 2019 pourrait être encore marquée par une année apicole dramatique. Les dérogations à répétition, les lois ou directives sur la préservation de l'environnement, l'interdiction des pesticides ont toujours été contre productives. La preuve, nous n'en serions pas à ce stade de destruction, aujourd'hui.

La santé publique est engagée également dans ce processus mortifère. Qui en portera la responsabilité ?

L'apiculture fait partie de l'agriculture. Laquelle? Celle qui tue nos bêtes et nous ignore ?

NOS ESPOIRS

- ! Nous ne voulons plus de décisions européennes (27/04/2018) partielles donc virtuelles qui ne servent qu'à faire un nuage de fumée.
- ! Que les néonicotinoïdes soient à jamais bannis de notre territoire comme l'Italie l'a fait en 2008, sans diminution des rendements nationaux.
- ! Que l'on arrête de leurrer les agriculteurs et de les rendre dépendants aux pesticides, ce sont les premières victimes chez les humains.
- ! Que toute l'entomofaune puisse jouer son rôle de pollinisation si précieuse à nous tous.
- ! Que le courage politique soit une réalité.

NOS DEMANDES

- Une indemnisation rapide

! Des apiculteurs professionnels et pluriactifs sinistrés, à raison de 550€/ ruche (250€/ essaim plus cadres perdus + 300€ manque sur la production) x 2032 ruches = **1 117 600 €**

! Des autres apiculteurs de 400€ (250€/ ruche, plus cadres perdus + 150€ manque sur production) x 1048 ruches = **419 200 €**

soit une indemnisation totale de **1 536 800 €**

! Un écosystème réhabilité avec la suppression des mauvaises pratiques agricoles

! Un changement de ministère pour la filière apicole (parent pauvre de l'agriculture)

! Un retour de l'agronomie dans nos campagnes avec des conseillers agricoles efficaces au service de la collectivité et non des coopératives.

En conclusion, nous espérons que vous tiendrez compte des voix du Périgord et de nos autres collègues de France. Nous sommes prêts à étudier toutes propositions de travail en vue d'une amélioration urgente et consolidée.

Sans réponse de votre part, nous serons contraints de reconnaître que les véritables gouvernants, en ce qui concerne au moins l'agriculture, sont les agrochimistes et les groupes agro industriels.

Notre devoir de citoyen sera d'alerter la population sur les dangers environnementaux présents par tous les moyens légaux puisque par nos abeilles, nous sommes les meilleurs témoins.

QUI OSERA DIRE QU'IL NE SAVAIT PAS ? Nous, nous témoignerons de ce qui s'est vraiment passé et citerons aux futures victimes les noms des responsables passés et présents.

Nous ne menaçons personne, nous sommes seulement acculés et n'avons plus rien à perdre.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres de l'Agriculture et de la Transition Ecologique et Solidaire, l'expression de notre respectueuse considération.

Yannick DUCOURT
Président du GDSA 24